

**MAIRIE DE LAFRANÇAISE**
(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

mairie@lafrancaise.fr
www.lafrancaise.fr

PERMANENT 2026/02/36

**ARRÊTÉ PORTANT INTERDICTION STATIONNEMENT et ARRÊT –
PLACE MIDI-PYRÉNÉES - LAFRANCAISE****Le Maire de LAFRANCAISE (Tarn-et-Garonne),**

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques
Vu le Code de Sécurité Intérieure, et notamment l'article L.511-1,
Vu le Code de la route et notamment les articles R110-1 et suivants, R417-10,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2211.1 et L.2213.4,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation des routes et autoroutes,

Considérant la configuration de l'accès aux propriétés situées au Chemin entre les numéros 1 et 5 de la Place Midi-Pyrénées,

Considérant qu'il y a lieu dans l'intérêt de la sécurité publique de réglementer le stationnement et l'arrêt à cette adresse,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Le **stationnement et l'arrêt sont strictement interdits** au niveau du chemin d'accès aux propriétés situé entre les numéros 1 et 5 de la Place Midi-Pyrénées (proximité du transformateur « P30 L'église ») :

ARTICLE 2 : Des panneaux de signalisations seront implantés par les Services Techniques communaux.

ARTICLE 3 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Lafrançaise, Monsieur le Brigadier-Chef Principal de Police Municipale et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lafrançaise sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Responsable des Services Techniques Municipaux

et qui sera publié conformément aux règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Fait à LAFRANCAISE, le 02 Février 2026.

Le Maire,



Thierry DELBREIL